

Compte rendu du conseil d'école n°2 du lundi 23 mars 2015

Présents : Mmes Laëtitia PIERSON, Audrey MEUNIER, Lucie PASQUELIN, Barbara TERRASSE, Nathalie GARREL, Mrs David JOBIN et Stéphane COLIN (enseignants),
Mmes BLUNAT, CARUANA, OFFRET, VOULET, DENNIEL, GOUVARD, DHESDIN & DEWHURST (représentants des parents délégués),
Mme Agnès FRANÇOIS et M. Pierre BLUNAT (DDEN),
Mme Nathalie LYONNE (Adjointe aux affaires scolaires),
Excusés : Mme ZAMORA (Maire), Mme DUSSERT (enseignante)

1/ Ordre du jour des enseignants :

• **Rentrée 2015** : L'effectif prévisionnel est de 155 enfants pour la prochaine rentrée scolaire (une moyenne par classe de 25 / 26 élèves). 60 enfants en maternelle et 95 enfants en élémentaire.

Il y aurait : -20 enfants en Petite Section	-17 enfants en CP
-18 enfants en Moyenne Section	-33 enfants en CE1
-22 enfants en Grande Section	-14 enfants en CE2
	-17 enfants en CM1
	-14 enfants en CM2

Ces prévisions seront plus précises après les permanences des inscriptions qui se tiendront les jeudis 26/03, 02/04, 09/04 et 30/04 et le retour d'une enquête auprès des familles pour connaître les éventuels départs.

La répartition sera faite à ce moment mais le directeur évitera une classe à triple niveau: inconfortable pour les enfants et l'enseignant de la classe. En cas d'une répartition faisant apparaître une Grande Section / CP, le directeur attire l'attention de la mairie pour mettre en place une aide par l'emploi d'une ATSEM à l'enseignant(e) de cette classe.

• **Budget Mairie** : 43 € versés par élève, 1200 € attribués pour 3 des 6 classes (Mme MEUNIER – Mme PIERSON et M. JOBIN).

• **Remerciements au CCAS** : L'équipe enseignante remercie le CCAS pour l'aide financière apportée aux familles. Sans cette aide, certains enfants n'auraient pas pu partir. 9 familles ont perçu une aide, soit 11 élèves concernés (pour information: somme allouée : 519 € au total).

• **Projets pédagogiques :**

Classes d'Audrey et Barbara : Projet ENS : -1^{ère} sortie en janvier raquettes = coût élevé pour la coopérative.
-2^{ème} sortie le 31/03
-3^{ème} sortie mi-juin

Une sortie «œuvre d'art» à Vatilieu en début d'année.

Pas de sortie de fin d'année prévue car problème du coût du bus.

Classes de Laëtitia et David : La classe de neige du 16 au 18 mars : séjour très agréable avec un très beau temps. Les activités étaient bien adaptées et intéressantes. Les enfants ont passé un très agréable séjour à la découverte des sports de montagne (raquettes, skis alpin et de fond, chien de traîneau).

Sorties cinéma : la 1^{ère} a eu lieu le mercredi 10/12/14, la suivante aura lieu le mercredi 01/04/15 et la 3^{ème} reste à fixer, courant du 3^{ème} trimestre.

Projet ENS: 2 activités ont eu lieu pendant la classe de neige.

Une 3^{ème} sortie ENS aura lieu courant mai-juin au Col de Romeyère pour voir la station dans une nouvelle saison et poursuivre le travail commencé en classe de neige.

Classe de Nathalie : Classe verte du 15 au 17/06 au site des Ecouges : totale immersion dans la nature. Des activités nouvelles seront proposées par rapport à l'an dernier, toujours en lien avec les ENS.
Projet théâtre mené par Mme GARREL au sein de sa classe.

Classe de Lucie : Danse : spectacle au Diapason proposé en décembre aux élèves.
Projet ENS : 2 sorties à Presles, au Faz : retour positif des 2 accompagnateurs. Très beau temps, les élèves étaient motivés et curieux, les parents ont également fait un retour positif.

Une 3^{ème} sortie se fera au printemps, à Tullins, aux Boucles des Moilles : randonnée pédestre.

Maintien de l'activité piscine pour la rentrée prochaine : Les enseignants de Cycle 2 ont besoin de connaître si la mairie accepte de financer les frais liés à l'activité « piscine » avant fin mai de manière à pouvoir se positionner sur les créneaux pour l'année prochaine. Les frais de transport et de location du bassin sont assez conséquents. La Mairie reviendra sur ce point lors du vote du budget dans un prochain conseil municipal afin de donner une réponse aux enseignants. Cette activité, inscrite au programme des cycles 2 **mais pas obligatoires**, devrait pouvoir se faire chaque année. Or, le coût et le temps de transport sont également à prendre en compte puisqu'il n'y a plus aucune subvention versée aux municipalités.

- **Nettoyage des WC et du bureau de Direction:**

L'équipe enseignante rappelle la nécessité de nettoyer quotidiennement et de manière complète les toilettes du bâtiment élémentaire. En effet, à l'étage, côté élémentaire, plus d'une centaine d'enfants et les enseignants utilisent ces toilettes. Il est donc important de nettoyer et désinfecter la cuvette, l'abattant, le bouton poussoir du distributeur à savon, les interrupteurs et poignées de porte de manière à limiter la propagation des microbes lors d'épidémie de « gastro », par exemple.

Le directeur demande à ce que son bureau de direction soit balayé au moins une fois par semaine. L'entreprise est très compréhensive et le fait mais il est nécessaire de le demander alors que cela fait partie du cahier des charges et des espaces à nettoyer.

- **Divers / demandes particulières :**

Classe Lucie :

Porte-manteaux: Nathalie LYONNE s'en occupe. Ils seront commandés dans la semaine ou semaine prochaine et posés pour le retour des vacances.

Concernant les stores cassés, la réparation est impossible. Il est envisageable de poser des stores à l'intérieur pour protéger du soleil.

Bloc prises à mettre en place pour les ordinateurs.

Classe de maternelle :

Clôture de la cour : chiffrage non fait. Il sera effectué prochainement.

Remplissage du bac à sable : peu importe le sable mis, l'essentiel étant qu'il soit changé tous les ans.

Activité jardinage pour les classes de Barbara, Audrey, Laëtitia et Nadia : retourner la terre. Cela sera fait très prochainement.

Mise en place d'une poubelle côté cour maternelle (espace vert situé derrière la maternelle) et une autre sous le préau côté élémentaire : cette demande va être étudiée par la mairie.

Chauffage de la maternelle: Afin de permettre à la mairie d'effectuer des économies de chauffage, les enseignantes demandent à ce que le thermostat des radiateurs puissent être bloqués et régler le chauffage au sol de manière à ne pas avoir des classes surchauffées. La mairie va voir ce qu'elle peut faire.

Bacs à compost : Ils sont vieux, laissent s'échapper des écharde et représentent un problème d'hygiène. La mairie les enlèvera très prochainement et un mot sera fait aux familles pour information.

Commande de lits : Cet achat sera proposé au vote du budget et sera prévu pour la rentrée prochaine.

Vérification du garage à vélos/trottinettes: Mme LYONNE avertit M. BURRIAND pour que les agents communaux interviennent.

Étagères classe Audrey : cela devrait se faire.

Classes de Laëtitia :

Bloc prises à mettre en place pour les ordinateurs.

Fond de tiroir manquant dans le bureau de la classe: Les agents essaieront de voir ce qui est envisageable.

Problème du vidéoprojecteur: le devis réalisé par M. CASTAING dépasse le budget de Mme PIERSON. D'autre devis ou un achat par un autre fournisseur moins cher pourrait être envisagé. La mairie et Mme PIERSON restent en contact pour finaliser le projet.

Ecole:

-Réalisation d'un garage à vélos couvert pour stocker en dehors du préau les vélos: La mairie va budgétiser le coût.

-Peinture des toilettes du haut: Mme LYONNE fait remonter la demande mais il semblerait que ce soit réalisable dans la mesure où la peinture avait déjà été achetée d'après M. JOBIN (choix de la teinte).

-Pose d'une vitre dans la salle du RASED: Un devis est en cours de réalisation.

-Demande de petit matériel: massicot, relieuse, micro-ondes. Lors de la commission budget du conseil municipal, **une** décision devrait être prise.

-Livraison du fuel en dehors des horaires scolaires: La mairie est étonnée, la livraison aurait du avoir lieu en dehors du temps scolaire. Cela sera vu directement avec le fournisseur.

Devant le nombre élevé de demandes et en fonction du vote du budget, tous les travaux ne pourront pas avoir lieu. Des priorités seront à définir, notamment la pose du grillage pour clôturer la cour de la maternelle.

2/ Ordre du jour des représentants des parents d'élèves :

- **Résultats des questionnaires transmis aux familles sur les rythmes scolaires et les TAP :**

58 familles sur les 111 ont répondu au questionnaire.

Les grandes lignes qui se détachent sont:

- **Concernant les nouveaux horaires:** Plus de fatigue de la part des enfants et un regret de ne plus avoir le mercredi matin pour faire une coupure et gagner en repos.

- **Concernant les TAP:** Les enfants qui participent aux TAP sont des enfants qui sont demandeurs d'y participer: 6% ou des choix familiaux (ouverture culturelle et /ou sportive) : 25%, ou des enfants pour qui les parents n'ont pas d'autre possibilité d'organisation : 29%. Toutefois, certaines familles ont fait le choix de ne pas inscrire leurs enfants pour cause de coût financier ou par choix d'un autre mode de garde. Certaines ont dû également réduire leur temps de travail.

- **Concernant les APC:** Beaucoup de parents regrettent le choix des matins 7h50 / 8h20 pour l'organisation des APC même s'ils parviennent à s'organiser pour que leur enfant y participe. Ils préféreraient une organisation des APC sur le temps du midi pour couper ce temps long de cantine (2h) et du fait que l'enfant est sur place, même si la journée de classe passe à 6h30, puisque c'était le cas les années précédentes.

- **Concernant les activités:** Les parents sont assez satisfaits dans l'ensemble par les activités proposées. Ils souhaiteraient toutefois que la permanence pour les inscriptions ne se limite pas à une **demi-journée**, le samedi matin. La mairie ne peut octroyer plus de temps de permanence car ce sont des bénévoles qui tiennent cette permanence et la présence du régisseur est obligatoire. Cependant, Mme LYONNE va essayer de rediscuter avec le conseil municipal pour « assouplir » la possibilité de ces inscriptions.

- **Concernant le temps extra-scolaire:** Les parents souhaiteraient la mise en place d'une garderie de 11h30 à 12h30 le mercredi. La mairie va étudier cette mise en place en faisant une enquête auprès des familles pour évaluer la réelle fréquentation de cette plage horaire;

- **Suivi des PAI sur les temps périscolaires :**

Chaque enseignant fait part des PAI concernant les enfants de la classe. Le personnel communal connaît ainsi les enfants sous PAI et savent quel protocole il faut suivre. De plus, en cas de doute..., les enseignants sont toujours (sauf exceptionnellement) présents sur l'école et peuvent intervenir si besoin auprès des enfants.

Les représentants des parents nous informent que la communication par mail est possible et demandée par de nombreux parents pour une gestion plus facile.